

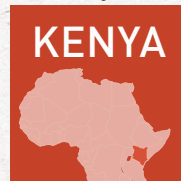


# POUR UNE AMÉLIORATION DES EXPORTATIONS KENYANES

Durée



Pays



Objectif



## Le programme NExT Kenya

- Le programme NExT (New Export Trade) Kenya, financé par l'UE, vise à accroître la contribution du secteur horticole kenyan aux revenus des ménages et à améliorer la sécurité alimentaire, la sûreté des aliments et la nutrition en renforçant la résilience, l'intégration et la durabilité des chaînes de valeur horticoles du pays.
- Ce programme de 5 millions d'euros vise à garantir une amélioration durable des capacités de toutes les parties prenantes à s'adapter à l'évolution des exigences sanitaires et phytosanitaires (SPS), commerciales, sociales et environnementales sur les marchés locaux, régionaux et internationaux.
- Les priorités ont été définies à l'issue d'un processus de consultation détaillé avec les principales parties prenantes de l'horticulture kenyanne, tant du secteur privé que du secteur public.
- La principale priorité est de renforcer les capacités et les compétences des personnes au sein :
  - des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les organisations professionnelles (OP) dans les domaines des mesures SPS et des exigences du marché ;
  - des services privés et publics de soutien au secteur horticole.
- Mis en œuvre par une unité de gestion de programme basée à Nairobi, NExT Kenya est soutenu par un réseau croissant d'experts locaux au Kenya, et est basé sur le système et les outils éprouvés du COLEAD pour la formation, le soutien technique et le renforcement des capacités institutionnelles.
- L'engagement entre les secteurs public et privé dans les chaînes de valeur horticoles kenyanes est soutenu par l'histoire du COLEAD, qui a servi de pont entre les deux secteurs.
- NExT Kenya est cohérent avec la stratégie nationale qui vise une sécurité alimentaire et nutritionnelle de 100 % pour tous les Kenyans, avec les engagements actuels de l'Union africaine et de l'Union européenne et avec le programme de développement des Nations unies pour l'après-2015.

## Focus SPS

Le commerce d'exportation horticole du Kenya, qui représente 1,3 milliard d'euros, continue de se concentrer sur l'Europe, mais cherche à développer de nouvelles destinations en Afrique et au-delà - tout en réagissant à l'évolution rapide du paysage international en 2020.

La sûreté des aliments est essentielle, notamment en ce qui concerne les résidus de substances actives sur les haricots et les pois. Les niveaux de contrôle accrus imposés par l'UE en 2013 ont été levés - en raison de l'augmentation des interceptions, une surveillance plus stricte a été mise en place pour le Kenya en janvier 2019, et la fréquence des contrôles de tous les haricots importés du Kenya dans l'UE a été augmentée à nouveau à 10 % en mai 2020. Les interceptions dues à des organismes nuisibles sont restées stables pour les fruits et légumes, mais pour les fleurs coupées, elles ont été multipliées par cinq entre 2017 et 2018/2019.

## Qui peut bénéficier du programme NExT Kenya?

### Soutien direct

- Opérateurs liés à la chaîne de valeur horticole - MPME ; courtiers/intermédiaires et transporteurs ; groupes/coopératives d'agriculteurs ; cultivateurs sous-traitants liés aux marchés officiels
- Autorités compétentes - au niveau national et au niveau des comtés, y compris les contrôles officiels
- Services d'appui - bureaux de consultants ; organisations de producteurs/associations professionnelles ; institutions techniques/éducatives ; organismes de certification/auditrices ; ONG ; services de vulgarisation publics/privés ; organisations de logistique/de fret ; groupes de travail techniques nationaux/régionaux

### Soutien indirect

- Entreprises d'achat, de transformation et de vente au détail
- Consommateurs, associations de consommateurs et communautés rurales
- Les MPME dans le secteur de la fleur coupée via les organisations de producteurs/associations professionnelles

## Résultats escomptés

1. Les capacités des entreprises agroalimentaires et des banques de développement du secteur horticole kenyan à être compétitives sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux sont renforcées

- Bonnes pratiques agricoles
  - Accès aux marchés
  - Intelligence économique
  - Accès au financement
- Compétences commerciales
- Approches par secteur/chaîne de valeur

2. La capacité de l'environnement favorable au secteur horticole kenyan est améliorée afin de renforcer la compétitivité de l'origine kenyan

- Service d'inspection phytosanitaire du Kenya (KEPHIS)
  - Conseil des produits antiparasitaires (PCPB)
  - Direction des cultures horticoles (HCD)
- Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya (KALRO)

3. Les goulets d'étranglement affectant la compétitivité des exportations agricoles kenyanes sont évalués et traités dans le cadre d'un dialogue politique renforcé

- Règlements
- Environnement des donateurs
- Normes internationales et privées
  - Stratégie de marque pour l'origine kenyan
  - Marketing national
- Marketing au niveau des PME

La collaboration et la coordination entre les organismes de financement et entre ces derniers et les parties prenantes du programme seront renforcées par un groupe de travail national public-privé pour l'horticulture.



ENHANCING HORTICULTURAL EXPORTS

Ce projet est financé par  
l'Union européenne

Pour en savoir plus, contactez-nous  
à l'adresse suivante : [nextkenya@colead.link](mailto:nextkenya@colead.link)



GROWING PEOPLE

COLEAD

Belgique - Rue du Trône, 130 B-1050 Bruxelles | Tél. : +32 (02) 508 10 90  
France - Rue de la corderie, 5 - Centra 342 - 94586 Rungis Cedex | Tél. : +33 (0)1 41 80 02 10  
Kenya - Nairobi | À confirmer prochainement  
[network@colead.link](mailto:network@colead.link) | [www.colead.link](http://www.colead.link)

Le Comité de liaison Entreprenariat Agriculture et Développement (COLEAD) est une association professionnelle créée en 1973 qui a pour mission de développer un commerce inclusif et durable des produits agricoles et alimentaires (fruits et légumes en particulier), en priorité dans les États ACP et entre ces pays et l'Union européenne.